

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée des délégués

*le samedi 9 mars 1957, à 10 heures précises,
à la salle du Cercle démocratique, Café Vaudois, Lausanne, Place de la Riponne
Entrée : rue Valentin, 2 (De la gare centrale : autobus Nos 1, 2 et 6)*

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport du président.
5. Finances :
 - a) Rapport de la Société Fiduciaire sur l'exercice 1956.
 - b) Rapport de la Commission de vérification.
 - c) Budget 1957.
 - d) Fixation de la cotisation pour 1958. Le comité propose de la maintenir à fr. 7.— y compris la prime d'assurance.
 - e) Désignation des sections vérificatrices pour les comptes de l'exercice 1957 (Saint-Maurice, Sierre, Sion, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, Vallée de Joux).
6. Adoption des rapports publiés dans le Journal et propositions du comité.
7. Nominations statutaires :
 - a) de trois membres sortants et rééligibles au Comité central : MM. L. Gassmann, A. Valet, P. Zimmermann.
 - b) d'un représentant des apiculteurs neuchâtelois au Comité central.
8. Tirage au sort de la circonscription concours de ruchers 1957.
9. Modification de l'art. 8 des statuts de la S.A.R. Rédaction proposée : *Est considéré comme vétéran, tout membre de la Romande, ayant 35 ans d'activité au moins dans la S.A.R. Une distinction est accordée aux vétérans ainsi qu'aux membres ayant 50 ans de sociétariat. Les présentations incombent aux comités des sections à l'intention du Comité central qui les examinera et statuera souverainement.*
10. Activités 1957.
11. Propositions des sections présentées dans les délais statutaires.

A 13 heures, repas au même local (Café Vaudois). Prix fr. 6.— sans vin.
Le service sera payé par la caisse centrale.

Une fois l'ordre du jour épousé notre secrétaire M. P. Zimmermann fera une conférence, avec projections, sur : « *Ce que j'ai vu et entendu au XVI^e Congrès international d'Apiculture de Vienne* ».

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin pour *frais de déplacement* et le remettre à l'entrée de la salle à M. L. Gassmann.

Pour le Comité :

Le secrétaire : P. ZIMMERMANN	Le président : P. MEUNIER
----------------------------------	------------------------------

Compte de Pertes et Profits pour l'année 1956

Dépenses :

Recettes :

Cotisations (7.— moins 0.50 assurance)		
5 525 membres à fr. 6.50	35 912.50	
Annances du Journal	6 726.15	
Abonnements et divers	957.82	
Intérêts des Fonds propres	955.—	
Subside de F.R.S.A.	—.—	
Versement Assurance « Vol »	1 571.25	
Ventes diverses	126.45	
Recettes diverses	105.70	
Versements des sections pour film . . .	1 654.—	
<hr/>		
Sommes égales	48 008.87	48 008.87

Comptes de l'exercice 1956 - Bilan au 31 décembre 1956

<i>Disponible :</i>	Actif	Passif
Caisse	433.14	
Comptes de chèques postaux II-1480 . .	647.93	
Compte Banque Cantonale Vaudoise . .	437.40	
Compte Crédit Foncier Vaudois	1 414.22	

Réalisables : Titres

Obl. 3 1/4 % Conf. avril 46	10 000.—	
Obl. 3 1/2 % Ville Lausanne 49	10 000.—	
Obl. 3 1/4 % CFV Série 9	8 500.—	
Cert. dépôt BCV 3 1/4 % 57	10 000.—	
» BCV 2 3/4 % 62	25 000.—	
Part Union suisse des Paysans	300.—	
100 parts Coop. des Miels	5 000.—	68 800.—
Bibliothèque C.C.P. IIa-1198		277.39
Annonces C.C.P. IV-1370	741.19	
Annonces à encaisser	1 924.25	2 665.44

Immobilisé :

Bibliothèque	1.—	
Matériel	1.—	
Etiquettes et panonceaux	6 632.75	

Fonds assurance 35 000.—

Transitoires passifs

Cotisations 1957 encaissées	3 136.—	
Abonnements 1957 encaissés	117.85	3 253.85

Fonds divers :

Soldes au 31.12.56		
Bertrand, Fonds de Réserve	4 806.20	
Entraide	2 466.10	
Dommages	10 290.20	17 562.50
Réserve pour films et clichés		1 000.—

Fonds propres :

Solde au 31.12.55	22 704.42	
Bénéfice d'exploitation	1 789.50	24 493.92
Sommes égales	81 310.27	81 310.27

Comptes de l'exercice 1956

Etat des fonds

Bertrand, Fonds de Réserve

Solde au 31.12.55	2 731.10
Intérêts 1956	75.10
Versement 1956	2 000.—
Solde au 31.12.56	4 806.20
	4 806.20
	4 806.20

Entraide

Solde au 31.12.55	2 400.10
Intérêts 1956	66.—
Solde au 31.12.56	2 466.10
	2 466.10
	2 466.10

Dommages

Solde au 31.12.55	10 014.80
Intérêts 1956	275.40
Solde au 31.12.56	10 290.20
	10 290.20
	10 290.20

Fonds assurance vol et déprédatiions 1956

Montant du Fonds au 31.12.55	35 000.—
Primes : 5525 membres à fr. 0.50	2 762.50
Surprimes	287.05
Intérêts 2 3/4 % de fr. 35 000.—	962.50
Indemnités versées	747.—
Timbre fédéral	153.—
Au préposé : Honoraires et débours	440.80
Part administration	1 000.—
Part Mandataria	100.—
Virement dépassement fr. 35 000.—	1 571.25
Montant du Fonds au 31.12.56	35 000.—
	39 012.05
	39 012.05

Gingins et Martigny-Bourg, 20 janvier 1957

Le caissier : Marcel SOAVI. Le président : Paul MEUNIER.

Budget de l'exercice 1957

Dépenses :

	Comptes 1956	Budget 1957
Assemblée des délégués	2 720.45	3 000.—
Comité	2 734.30	3 000.—
Gérance et location	1 775.—	1 775.—
Fournitures de bureau et imprimés . . .	376.—	500.—
Impôts divers	515.35	500.—
Assurance vieillesse et alloc. fam. . . .	151.30	150.—
Affranchissements et ports divers . . .	132.50	
Téléphone	118.55	350.—
Taxes des Chèques postaux	46.85	
Stations d'observ. et pesées	451.55	600.—
Contrôle du miel	415.70	425.—
Assurance respons. civile	1 704.40	1 700.—
Concours de ruchers	779.35	1 000.—
Biblioth., catalogues, achats et préposé .	1 839.20	1 000.—
Journal suisse d'apiculture	26 159.67	27 000.—
Cotisations à charge	2 415.—	2 000.—
Frais de garde de titres	45.65	50.—
Cours divers	50.—	1 000.—
A Fonds de réserve	2 000.—	1 000.—
Réserve pour achat de films et clichés .	1 000.—	100.—
Dépenses diverses	788.55	1 000.—
Bénéfice d'exploitation	1 789.50	—
	<hr/>	<hr/>
	48 008.87	46 150.—

Recettes :

Cotisations (fr. 7.— moins fr. 0.50 assur.)		
5 400 membres à fr. 6.50	35 912.50	35 100.—
Annonces du Journal	6 726.15	7 000.—
Abonnements et divers	957.82	950.—
Intérêts des Fonds propres	955.—	1 000.—
Subside F.R.S.A.	—	400.—
Versement Assurance « Vol »	1 571.25	1 300.—
Ventes diverses	126.45	100.—
Recettes diverses	105.70	100.—
Solde versement des sections pour film .	1 654.—	200.—
	<hr/>	<hr/>
	48 008.87	46 150.—

Gingins et Martigny-Bourg, 20 janvier 1957.

Le caissier : Marcel SOAVI

Le président : P. MEUNIER.

Rapport de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes s'est réunie à Lausanne, le 2 février 1957.

La séance a été ouverte à 10 h. par M. Meunier, président. Ce dernier nous donne lecture du rapport de la Fiduciaire Mandataria qui a procédé à la vérification de nos comptes pour 1956.

La Commission se sépare alors en deux groupes pour examiner :

1. Les comptes généraux ;
2. Les comptes spéciaux.

De nombreux sondages ont été effectués dont il ressort la parfaite exactitude des écritures qui nous sont présentées.

Nous pouvons donc, messieurs, vous proposer d'accepter la comptabilité établie par notre caissier. Nous vous proposons d'en donner décharge au Comité central, et spécialement au caissier M. Soavi en le remerciant pour le soin et l'exactitude apportés à son travail.

Nous nous plaisons à relever que toutes les pièces justificatives sont présentées dans un ordre parfait, ce qui a grandement facilité nos opérations.

Rémunérations et jetons de présence nous semblent bien modestement adaptés aux conditions actuelles.

Lausanne, le 2 février 1957.

Payerne :	Charles Estermann.
Pays d'Enhaut :	Albert Morier-Genoud.
Pied du Chasseral :	Mouche Marcel.
Saint-Maurice :	André Jacquier.
Sierre :	Joseph Germanier.

Sion : aucun vérificateur ne s'est présenté.

Rapport du rédacteur

L'exercice terminé, il est bon de jeter un regard sur le travail accompli, de le juger, de critiquer, de faire part de ses observations. Durant les 12 mois de l'année écoulée, le "Journal suisse d'apiculture" a-t-il rempli son rôle ? A-t-il donné satisfaction à ses lecteurs ? Chaque abonné l'a-t-il reçu régulièrement ? Que devrait-il vous donner de plus pour satisfaire les plus exigeants tout en restant dans la limite de ses possibilités financières ?

Si nous examinons notre Journal rubrique après rubrique, nous remarquons que sous "Société romande" il vous donne de très com-

plets renseignements et témoigne de l'activité de notre comité central.

Les *Conseils aux débutants* rappellent à ceux dont la mémoire fléchit, ce qu'il faut faire, mois après mois, pour maintenir son apier en bonne forme. Les échos nombreux que nous recevons nous disent qu'ils sont fort appréciés.

Dans "Documentation scientifique", partie qui constitue avec les conseils, la base solide du Journal, vous êtes mis au courant de l'activité des hommes de sciences, des recherches de la section "Apiculture" du Liebefeld particulièrement. Notre traducteur y met tout son savoir et ses soins. Vous pouvez également prendre contact avec l'apiculture en pays étrangers et prendre connaissance des recherches, des découvertes, des problèmes qui se posent. Les "Echos de partout" complètent heureusement cette rubrique.

Quant à la "Technique apicole", c'est le chapitre ouvert aux apiculteurs praticiens, aux chercheurs et novateurs, nous voudrions que cette partie de notre Journal intéresse un nombre plus grand de collaborateurs. Il serait intéressant que, avec "Le Jardin de l'Abeille" les observateurs nous fassent part de leurs expériences, de leurs observations.

La "Page de la femme" n'a que peu de succès et décourage celles qui nous apportaient des nouvelles de leurs ruchers.

Nous aimerais les entendre, qu'elles y songent. Nous avons créé la rubrique "Questions et réponses". Nous constatons qu'en Suisse romande les apiculteurs sont moins curieux que leurs collègues d'outre Sarine ; là-bas, le rédacteur est assailli par les questions les plus diverses. Chers lecteurs, posez des questions, *bien entendu, dans le domaine apicole*, nous vous répondrons.

Dans notre pays romand, ne se trouve-t-il personne pour alimenter de temps en temps "La page récréative" ? Une page pour son plaisir, pour se délasser sera toujours appréciée.

Enfin, nous devons pourvoir à l'illustration. Maintenant que nombreux sont les amateurs en photographie, songez à votre rédacteur, ou plutôt à votre Journal, non seulement pour accompagner l'article nécrologique, mais pour agrémenter la première page ou un texte intéressant.

Chers lecteurs, nous proposons à votre méditation ces quelques réflexions. La Commission de gestion vous fera part de ses observations et de ses vœux.

Notre Journal suisse d'apiculture est le lien, le trait d'union entre les apiculteurs romands.

Que demande-t-il, sinon que de chaque région, de chaque canton lui arrive la manne vivifiante, nourriture indispensable qui lui permettra non seulement de vivoter, mais de prospérer, et de se maintenir en bonne santé.

Il désire être aimé, apprécié, bien reçu, comme un ami véritable. Il veut être attendu, mois après mois, avec impatience. Il veut jouer son rôle, est-il besoin de vous dire lequel ? Bertrand nous l'a remis, vous le savez, non pour qu'il pâlisse en nos mains, mais il faut qu'en héritiers honnêtes, non seulement lui conservions sa valeur, mais il est de notre devoir de l'enrichir afin qu'il fasse honneur à l'Apiculture romande. C'est à cette tâche que nous convions tous ceux qui peuvent et qui savent tenir une plume, et ne sont-ils pas nombreux chez nous.

Nous les prions de méditer cette pensée :

“Le savoir est la seule chose que l'on peut donner et garder en soi”.

Apprendre est bien ; savoir est mieux ; donner son savoir est mieux encore.

Garder pour soi ce que l'on sait, ce que l'on a reçu, n'est-ce pas quelque peu avaricieux ? Y avez-vous songé ? Nous ne le pensons pas car l'apiculteur, l'ami de ses abeilles, donne souvent beaucoup pour récolter peu. Mais quand il fait le bilan de son exploitation apicole, il n'oublie pas de tenir compte de la “ Joie ” qu'il éprouve au milieu de son rucher.

Février 15.

A. Valet.

Rapport du Service des annonces

L'acquisition des annonces durant l'exercice 1956 a fonctionné normalement, compte tenu des circonstances spéciales. En effet, il est à relever que la mise à ban de certaines régions n'a pas facilité notre travail et que, pour rester dans la limite des prescriptions fédérales concernant la lutte contre les épizooties, il a été nécessaire de garder un contact étroit avec le Liebefeld.

D'autre part les récoltes déficitaires des dernières années n'ont pas été sans influencer défavorablement le commerce des articles apicoles, aussi, par voie de conséquence, les établissements suisses de cette branche ont restreint leurs frais généraux, limitant les commandes d'annonces au minimum.

A titre d'innovation, un rabais tarifaire a été consenti aux preneurs d'annonces passant des contrats pour 6 à 12 annonces et cela pour répondre aux demandes réitérées de plusieurs maisons intéressées. Nous n'avons d'ailleurs fait que d'adapter nos tarifs à ceux des autres journaux d'apiculture.

Le revenu net des annonces pour l'année 1956 s'élève à 6726,15 fr., contre 7131,45 fr. en 1955. Le léger fléchissement de 405,20 fr. s'explique par l'introduction du rabais tarifaire.

Le compte des débiteurs qui s'élevait au 31 décembre 1956 à 1924,25 fr. a été ramené au 15 février 1957, à la somme modeste de 210 fr.

Nous terminons ce rapport en remerciant sincèrement les établissements apicoles ainsi que tous ceux qui ont confié leur publicité au Journal suisse d'apiculture et qui, en défendant leurs intérêts, nous ont aussi rendu service.

Le préposé aux annonces :
Ls. Gassmann

Rapport du service de la Bibliothèque pour 1956

Le prêt des livres :

133 demandes de livres ont été faites en 1956. Il a été prêté :

à 23 lecteurs vaudois	191 volumes ou brochures
» 15 » valaisans	103 » »
» 15 » fribourgeois	70 » »
» 10 » jurassiens	61 » »
» 4 » genevois	16 » »
» 4 » neuchâtelois	13 » »
» 1 lecteur membre habitant Bâle	3 » »
72 lecteurs au total	457 volumes ou brochures

Le 31 décembre 1956, 108 volumes étaient en circulation.

Acquisitions

Achats :

1026. Caillas, Alin. — Le rucher de rapport. 4e éd. — Orléans 1955.
024. Hornsmann, Erich. — Die Welt der Biene. — München (1956).
1025. Stuart, Fr. — La cité des abeilles. — Paris (1956).

Don :

1024. Khalifman, J. — Les abeilles. — Moscou 1955.
Don de la Librairie Rousseau, Genève.
Revue internationale de 1889 à 1894.
Bulletin de la Société Romande d'apiculture de 1904 à 1947,
soit au total 25 volumes reliés.

Echanges :

Suisse : Schweizerische Bienenzeitung (Die Blaue) ;
L'Ape. Organo della Società Ticinese di apicoltura.

France : L'Abeille de France ;
La Gazette apicole ;
La Revue française d'apiculture ;
Le Monde apicole.

Belgique : La Belgique apicole ;
Le rucher Wallon.

Italie : L'apicoltura d'Italia ;
L'apicoltore moderno.

Angleterre : The Bee World.

Il est rappelé que tous les membres de la Romande ont droit à l'usage de la bibliothèque. Le prêt est gratuit et les frais de port sont payés par la Romande. Il suffit de se procurer le catalogue, édition 1955, en versant au c. c. p. IIa 1198 (Société Romande d'apiculture - Fribourg) le montant de Fr. 3.—.

Jos. Dietrich, biblioth.

Résumé du procès-verbal de la séance de comité tenue à Lausanne le 4 Janvier 1957

1. *Film sur les maladies des abeilles*

Ce film verra le jour fin mars, début avril. M. Flückiger, vétérinaire fédéral, se propose de le présenter au Congrès international des épizooties qui se tiendra en France en avril prochain.

2. *Sucre à prix réduit*

Il semble que la réponse de la Sucrerie d'Aarberg aux sections soit fausse et tendancieuse car il existe encore dans les entrepôts fédéraux des stocks de sucre légèrement avariés. Le comité charge MM. Meunier et Soavi de prendre contact avec le commissariat général des guerres à Berne afin de lui demander :

- a) des explications sur l'attitude de la Sucrerie d'Aarberg à l'égard des apiculteurs romands ;
- b) de prendre note que la Romande désire être avisée *officiellement* lorsque des stocks de sucre à prix réduit sont disponibles.

3. *Impression du Journal*

Etant donné la hausse des salaires du personnel technique de l'imprimerie et du prix du papier, le prix d'impression de notre Journal devra être réadapté.

4. *Vétérans*

15 sections seulement ont fourni la liste de leurs membres avec leur date d'entrée dans la société. Que faire avec les autres sections ? Le comité s'en tiendra à ce qui avait été décidé : ne plus délivrer de récompenses aux sections qui ne sont pas à jour avec le fichier central.

5. *Subsides de la Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse romande*

Le subside pour 1955 n'a pas encore été reçu. Pour 1956 une demande a été faite pour un montant de fr. 1692,95 sur lequel la S.A.R. ne touchera que du 25 % alors que nos cotisations annuelles versées à la Fédération s'élèvent à fr. 1400.—.

*Le Secrétaire :
P. Zimmermann.*

*Le Président :
P. Meunier*